



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Universités – IUT : Solidaires

L'Assemblée des directeurs d'IUT et l'Union des présidents d'IUT viennent d'adresser un appel à ce que chaque IUT tienne des assemblées générales de personnels pendant le mois de novembre.

Aujourd'hui ils déclarent « *les moyens alloués par les universités sont souvent en baisse affectant la reconnaissance nationale des diplômés, l'avenir des IUT dans le cadre des regroupements d'universités n'est pas garanti et l'autonomie de gestion qui permet aux IUT d'assumer leur cahier des charges national n'est souvent plus qu'un lointain souvenir.* »

Rien de plus juste que ce constat !

Nous pourrions même ajouter, après 3 années d'expérimentation des Responsabilités et Compétences Élargies, que le modèle homogène des universités et des IUT, garant du service public de l'enseignement supérieur et de la continuité territoriale, pilier de l'égalité Républicaine, est en pleine explosion.

Les propositions de l'ADIUT et de l'UNPIUT qui revendiquent la dérogation et l'autonomie de gestion et veulent les IUT au service du développement social et économique des territoires, ne sont rien d'autre qu'une adaptation aux impératifs de la loi LRU, unanimement condamnée, et sa déclinaison en RCE.

La FERC Sup CGT réaffirme son intérêt pour une filière technologique de qualité, au sein de l'Enseignement Supérieur, qui pourrait s'ancrer sur les aspects positifs des IUT mais elle refuse résolument une politique qui enferme les universités dans la logique étreinte de choix stratégiques de positionnement sur le marché de la Formation et de la Recherche devenue « lucrative ou pas ».

La FERC Sup CGT condamne la dérive financière de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ainsi que la marchandisation des savoirs. Elle considère que la formation de la jeunesse, l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche doivent constituer un investissement de la nation et qu'à ce titre toutes les filières de formation qui peuvent y contribuer doivent avoir la garantie d'obtenir tous les moyens et les dotations en personnels dont elles ont besoin pour réaliser leurs missions.

Montreuil, le 17 novembre 2011

Contact FERC Sup CGT - Jean-Luc Antonucci - [ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr](mailto:ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr) - 01.48.18.82.68